



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

◀ Dossier de PRESSE

Relance de l'opération **MA BOUTIQUE À L'ESSAI** à ORTHEZ

Dépôt des candidatures du 14 octobre 2019 au 14 février 2020



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE
ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES.



Mourenx, le 10 octobre 2019

- 1. Ma boutique à l'essai, mode d'emploi P. 3**
 - Les atouts du dispositif
 - Les informations pour candidater

- 2. Une action partenariale pour la redynamisation commerciale des centres-bourgs P. 5**
 - Agir contre la vacance commerciale
 - Les partenaires de l'opération
 - Bilan et perspectives suite au premier essai de 2018

- 3. Contacts P. 7**

1. MA BOUTIQUE À L'ESSAI, MODE D'EMPLOI

La communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) relance l'opération *Ma boutique à l'essai* à Orthez, à compter du 14 octobre 2019.

Conçu en partenariat avec la ville d'Orthez et les partenaires locaux, ce dispositif s'adresse à toute personne souhaitant créer un commerce de proximité.

Après un appel à candidature, ouvert jusqu'au 14 février 2020, le ou la porteuse de projet retenu(e) pourra investir un local commercial prêt à l'emploi, en cœur de ville d'Orthez. Loyer négocié, bail dérogatoire de 6 mois, remises sur prestations bancaires et accompagnement sur-mesure dès le dépôt de candidature, lui permettront de tester son activité en limitant la prise de risque.

Ma boutique à l'essai, mode d'emploi

Les atouts du dispositif

■ Un local prêt à l'emploi et à loyer négocié au centre-ville d'Orthez

La boutique de 54 m², avec large vitrine, se situe dans la **rue piétonne Aristide Briand**, à proximité des parkings du Foirail, de la Moutète et de la place Saint-Pierre.

Une pré-négociation avec son propriétaire a permis d'établir un **loyer modéré** de 400 € HT mensuels.

Le candidat retenu pourra signer un **bail dérogatoire de 6 mois, renouvelable une fois**. Si son activité est viable, il pourra s'installer de façon plus définitive en signant un bail commercial traditionnel de trois ans, renouvelable trois fois : le « 3-6-9 ».

■ Un accompagnement sur-mesure pour créer son entreprise

Les candidats bénéficient d'un **soutien technique pour le montage de leur projet, dès le premier contact avec le service commerce de la CCLO** : accompagnement administratif, aide à la formalisation d'un business plan, mise en contact avec les partenaires, banques, prestataires comptables...

A l'issue de l'appel à projets, le candidat sélectionné sera également épaulé par la CCLO et ses partenaires tout au long de l'opération, du lancement de la boutique au renouvellement du bail commercial.

■ Des services bancaires et comptables préférentiels

Le commerçant sélectionné bénéficiera d'un « pack de démarrage » avec l'appui des partenaires locaux, banques et assureurs : remises sur prestations bancaires, accompagnement comptable, offres de prestations de communication...

1. MA BOUTIQUE À L'ESSAI, MODE D'EMPLOI

Les informations pour candidater

■ Les profils concernés

L'opération s'adresse à **toute personne souhaitant créer un commerce de proximité**, dans les domaines de l'artisanat, des services, des équipements de la personne ou de la maison.

■ Les dépôts de candidature

Ouvert du 14 octobre 2019 au 14 février 2020, l'appel à candidature est coordonné par le service commerce de la CCLO.

Toute personne intéressée est invitée à **prendre contact dès que possible** pour retirer un dossier de candidature, mais aussi pour réfléchir et affiner les projets en amont de la sélection.

Contact : Stéphanie Petit

Responsable du service commerce et artisanat

Communauté de communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes – BP 73 – 64 150 Mourenx

05 59 60 84 28 | s-petit@cc-lacqorthez.fr

■ La sélection

Après le 14 février 2020, un comité composé d'élus et techniciens de la CCLO, ainsi que des partenaires de l'opération, examinera chaque projet pour en sélectionner un. Les autres candidats pourront toutefois bénéficier des conseils du service commerce et de ses partenaires, comme tout porteur de projet sur le territoire.

Une action partenariale pour la redynamisation commerciale des centres-bourgs

Agir contre la vacance commerciale

Le taux de vacance des locaux commerciaux des villes françaises de moins de 50 000 habitants est passé de 6.1% en 2001, à plus de 13% en 2018.

Le territoire de la CCLO ne fait pas exception. Certains de ses centres-villes font face à une dévitalisation et une augmentation des locaux vides, notamment constatée à Orthez.

Compétente en matière de développement économique, la CCLO a lancé l'opération Ma boutique à l'essai une première fois en juin 2018, dans le cadre de son schéma de développement commercial pour lutter contre le phénomène. Pour ce second essai, elle peut de nouveau s'appuyer sur les partenaires locaux et professionnels, afin de mutualiser les champs de compétences face à ce défi.

Les partenaires de l'opération

- Ville d'Orthez
- Office des commerçants et artisans Orthez La Citadine
- Chambre de commerce et d'industrie – CCI Pau Béarn
- Chambre de métiers et de l'artisanat – CMA des Pyrénées-Atlantiques
- La Poste Solutions Business
- La Banque Postale
- Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
- Réseau Cerfrance
- Initiative Béarn

Pour optimiser les chances de réussite de l'opération, la CCLO a de nouveau adhéré à la **fédération des Boutiques à l'essai**, qui a fait ses preuves dans une trentaine de villes en France.

2. UNE ACTION DE REDYNAMISATION COMMERCIALE

Bilan et perspectives suite au premier essai de 2018

La première opération lancée par la CCLO en 2018 a permis à la candidate retenue Anne-Sophie Nouvion de tester sa boutique « Mamz'elle Caméléon » durant 8 mois, de novembre 2018 à fin juin 2019. Après des débuts encourageants en termes de fréquentation de son enseigne de prêt-à-porter féminin, la commerçante n'a pas souhaité poursuivre son activité, en raison d'un chiffre d'affaires déclinant.

Consciente des difficultés inhérentes au secteur du commerce de proximité, et du contexte de dévitalisation des villes moyennes, la CCLO a décidé de relancer l'opération quelques mois plus tard, ce mois d'octobre 2019.

Comme le dit bien son nom, le principe de boutique à l'essai permet de tester une activité, en mettant tous les moyens en œuvre pour accompagner le jeune commerçant. Le bail dérogatoire de 6 mois va également dans ce sens en permettant une courte période d'essai, renouvelable ou non en fonction de la viabilité du commerce.

Si ce premier essai de 2018 ne s'est pas transformé en installation pérenne, il a enclenché une dynamique commerciale sur le territoire.

Parmi les 8 candidats à l'opération, **plusieurs ont été accompagnés pour créer leur entreprise à Orthez**, en dehors du dispositif Ma boutique à l'essai.

L'initiative a également généré **de nouveaux échanges porteurs entre les institutions et les bailleurs privés**. Des discussions autour du prix des loyers, parfois trop difficiles à assumer pour un porteur de projet, ont permis une prise de conscience et de réels efforts des propriétaires. Pour faciliter l'installation de nouveaux commerces, le montant des loyers a pu être revu à la baisse sur la période dérogatoire, et certains propriétaires n'hésitent plus à proposer des baux dérogatoires de 6 ou 12 mois, au lieu d'un bail commercial classique.

Rue Aristide Briand en l'occurrence, le propriétaire du local choisi pour la boutique à l'essai a consenti une baisse conséquente, de 700€ à 400€ HT mensuels de loyer.

Enfin, l'action du service commerce de la CCLO a été mise en lumière, en tant que **porte d'entrée des porteurs de projets sur le territoire**, pouvant faciliter leurs démarches et les rediriger vers les différents partenaires.

3. CONTACTS

Communauté de communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes - BP 73

64 150 Mourenx

05 59 60 03 46

www.cc-lacqorthez.fr

Stéphanie Petit

Responsable du service commerce

05 59 60 84 28

Hicham Dakiri

Animateur commerce

05 59 60 84 28

Sophie Hazera

Chargée de communication et des relations presse

05 59 60 84 26

s-hazera@cc-lacqorthez.fr